

LE
MORCEAU DE PAIN.

Il y a bien des années, tant d'années que les mères des enfants qui lisent aujourd'hui ces contes, n'existaient pas encore, notre cher pays était très malheureux ; après beaucoup de batailles glorieuses dont mes petits lecteurs apprendront bientôt les noms dans l'histoire de France, quand presque tous ceux qui pouvaient se battre eurent été tués, les armées ennemies qui avaient bien plus de soldats que les nôtres, entrèrent en France et y restèrent longtemps.

Ce fut une époque de grande douleur et de grande humiliation. Parmi les enfants à qui j'ai raconté ce que je sais, plus d'un peut-être a entendu parler de ces tristes événements, à son grand-père ou à quelque parent, vieux à présent, mais qui, alors, était un jeune militaire, s'était battu bravement, et se désespérait de voir arriver en vainqueurs des ennemis si souvent vaincus.

Cet affreux malheur n'était pas le seul. La récolte de blé avait été si mauvaise qu'il n'y avait pas assez de pain pour tout le monde : car, mes jeunes lecteurs le savent sans doute, le pain se fait avec la farine, et la farine avec le blé en écrasant pour en ôter l'enveloppe que les animaux domestiques mangent ensuite, lorsqu'elle a été ainsi brisée par la mouture, et qu'on appelle alors du son.

Comme il arrive toutes les fois qu'une chose est rare et que tout le monde en a besoin, le pain était devenu très cher : il coûtait plus du double de ce qu'on le payait ordinairement. Aussi les pauvres gens, chargés de famille, qui, les autres années, avaient déjà bien de la peine à vivre en travaillant, étaient-ils dans une grande misère, et seraient-ils morts de faim s'ils n'avaient été secourus.

Il y avait dans le village de Vineuil, près de Chantilly, un ancien soldat très laborieux qui avait une femme et plusieurs enfants. Beaucoup de travaux se trouvant arrêtés par l'hiver et le malheur des temps, son unique ressource était d'aller ramasser et casser du bois mort dans la forêt de Chantilly. Il y travaillait depuis le point du jour, et ne revenait qu'à la nuit noire, chargé d'un énorme fagot qu'une dame charitable lui achetait chaque soir et lui payait tout de suite.

Mais ce que la pauvre femme pouvait gagner ainsi, et ce que sa femme tâchait de faire de son côté, n'était pas suffisant pour les nourrir, eux et leurs enfants. Aussi, soulaient-ils tous de privations très dures, et souvent même de la faim.

Quelquefois, le maire qui les savait honnêtes et travailleurs, leur donnait des *bons de pain*, c'est-à-dire certains papiers à porter chez le boulanger qui savait ce que cela voulait dire, et donnait du pain, sûr d'être payé par la mairie. Vos mères, chers enfants, vous expliqueront celles qui connaissent toutes les manières de faire la charité, et qui vous enseignent l'aumône par leur exemple.

Un soir que le père Lamut (c'était le nom du bûcheron) avait reçu l'un de ces bons, il dit à André, son fils ainé, âgé d'environ huit ans, qu'il lui faudrait aller, le lendemain matin, à la ville de Senlis, qui est à plus d'une lieue de Vineuil, pour chercher la livre de pain à laquelle le bon donnait droit, parce que les boulangers du voisinage n'ayant pas de quoi suffire à toutes les demandes, le maire était obligé d'envoyer jusqu'à la ville les gens à qui il faisait l'aumône.

Une livre de pain ! C'était bien peu pour une famille entière, mais cette livre coûtait *neuf sous* et tant de gens en avaient besoin qu'on ne pouvait pas en accorder davantage à la fois.

La course était longue pour un enfant aussi jeune, mais il fallait que le père et la mère allissent à leur ouvrage, et ne perdissent pas une matinée. Aussi le petit garçon dit-il de bien bon cœur qu'il partirait aussitôt que son père l'éveillerait ; et en effet le lendemain, il était prêt de très bonne heure.

Personne de la maison ne déjeuna ce matin-là car on avait mangé la veille à souper, le dernier morceau de pain ; et le prix du fagot avait été employé à payer le boulanger du village avec qui on était en arrière, comme le sont toujours les pauvres gens dont le travail ne suffit pas à les nourrir.

André partit donc sans manger, laissant à la maison sa mère et ses petits frères, aussi à jeun. Quant au père, il était déjà à la besogne, quoiqu'il n'eût pas plus déjeuné que les autres.

L'enfant alla d'abord le plus vite possible ; mais le chemin était long ; et à mesure qu'il marchait et que l'heure avançait, la faim se faisait sentir ; elle devint bientôt très grande. Mes petits lecteurs doivent comprendre cela, eux qui se desolent tant, et peut-être même, disons-le tout bas, peut-être même se plaignent si fort quand, par hasard, leur lait ou leur chocolat n'est pas prêt à l'instant où leur toilette s'achève ; qui auraient volontiers, à ce qu'on assure, la prétention de manger avant d'être habillés ; et à qui on a bien de la peine à mettre les derniers boutons de leurs vêtements, sans qu'ils réclament, plus ou moins bruyamment, ce déjeuner qui est pour eux la première affaire importante de la journée.

André était plus patient, lui, parce qu'il avait déjà, quoique si jeune, la triste habitude de la souffrance.

Il arriva enfin, fatigué de la route et plus encore de son jeûne. Quand il eut remis le bon de la mairie à la boulangère qui gardait sa boutique en l'absence de son mari, et tandis qu'elle servait d'autres pratiques, il s'assit, sans rien dire, sur le pas de la porte, n'en pouvant plus de lassitude et de faim.

Au bout de quelques instants, la boulangère,

lui ayant coupé sa livre de pain, la lui apporta. En le regardant, elle fut frappée de sa pâleur et de son air abattu. C'était une femme très-bonne qui avait des enfants et qui s'intéressait à ceux des autres mères. Elle savait qu'il y avait, cette année-là surtout, des gens bien misérables, et quoiqu'elle ne fût pas riche du tout, elle remerciait chaque jour le bon Dieu de l'avoir mis en état, en prenant de la peine pour son commerce, d'élever ses enfants et de leur donner le nécessaire, alors que tant d'autres manquaient de nourriture et de vêtements. Elle demanda au petit garçon d'où il venait.

— De Vineuil, répondit-il.
— De si loin ! Avez-vous déjeuné, au moins ?
— Non, madame.
— Pauvre petit ! Et pourquoi ça ?
— Il n'y avait plus de pain à la maison, nous avions tout mangé hier au soir. C'est pour ça que je suis venu de si bonne heure.

Et en parlant ainsi, André se levait pour s'en aller.

— Vous partez tout de suite sans vous reposer davantage ?

— Oh ! oui, madame, c'est très pressé : mes petits frères doivent avoir bien faim.

— Et vous ?

— Moi aussi : mais je suis plus grand et plus fort qu'eux.

— Attendez un moment.

André se rassit avec docilité, pensant que la boulangère avait une commission à lui donner.

L'excellente femme alla couper à une miche déjà entamée, un morceau de pain assez gros, et l'apporta à André en lui disant :

— Tenez mon brave petit homme, voilà pour vous, pour votre déjeuner... Eh bien ! prenez donc !

Car l'enfant baissait la tête et ne remuait pas.

— Mais, madame, je n'ai pas d'argent pour vous payer ce pain-là.

— Eh ! mon pauvre petit, je ne veux pas non plus vous le faire payer ! Je vous le donne pour le manger comme je voudrais qu'on fit à mes enfants si leur père et moi ne pouvions pas les nourrir. Prenez, mon ami, vous me ferez plaisir.

André obéit en disant à la brave femme :

— Merci, madame, que le bon Dieu vous le rende !

Elle s'attendait à le voir mordre de grand appétit dans son pain, ce pain sec, la pénitence des enfants qui ne manquent de rien, et qui aurait paru délicieux au pauvre André, et elle se faisait une joie de le regarder faire son repas.

Elle fut donc tout étonnée de le voir mettre ce nouveau morceau de pain avec celui qu'il avait déjà, et se détourner comme pour partir.

— Eh bien ! s'écria-t-elle, qu'est-ce que vous faites donc ? Mangez ici : vous y serez mieux que sur la route, et je vous donnerai un verre d'eau à boire.

André rougit, resta un instant debout et embarrassé ; puis il répondit en hésitant.

— Si ça vous était égal, madame, j'aimerais mieux apporter mon pain à la maison, pour que maman me le partage avec mes petits frères ; sans ça, j'en aurais plus qu'elle ne pourra leur en donner à chacun sur la livre.

A ces mots, les larmes vinrent aux yeux de la boulangère. Elle réfléchit, puis elle dit à André :

— Faites comme vous voudrez, mon enfant ; je n'ai pas le droit d'empêcher une bonne action, si votre ange gardien vous en a donné l'idée.

D'ailleurs, le morceau de pain est à vous ; vous en êtes le maître. Dieu vous bénisse ; mais ne prenez-vous rien avant de partir ?

Je boirai bien l'eau, si vous voulez, madame, car j'ai aussi très soif.

La boulangère lui donna un verre d'eau qu'il but tout d'un trait. Puis, après avoir encore remercié cette femme charitable et lui avoir dit adieu, il partit courageusement pour refaire ce long chemin.

Il n'alla pas vite cette fois-là, malgré son courage et sa bonne volonté. Il fut même obligé de s'asseoir plusieurs fois en route ; sa faim était devenue terrible. L'odeur du pain qu'il portait était une grande tentation. Il n'aurait pas fait mal en se délectant, et mangeant le morceau qui lui appartenait mais il aurait perdu le plaisir qu'il se promettait à l'apporter à sa mère et à ses frères ; et surtout, cette joie sainte que donne une bonne action lorsqu'elle coûte un sacrifice très pénible.

André fut courageux jusqu'au bout, courageux comme peu d'hommes grands et forts l'eussent été à sa place.

Il atteignit enfin le village et la maison de ses parents. Il était temps ! La force lui manquait...

En entrant, il ne remit d'abord à sa mère qui l'attendait sur la porte avec inquiétude, que la livre de pain ; l'autre morceau était caché sous sa blouse. Il avait acheté le plaisir de le donner par une si dure privation qu'il avait bien le droit d'augmenter ce plaisir en ménageant une de ces surprises que les enfants aiment tant. Dans les familles riches, on fait des surprises avec de beaux cadeaux ; pour les pauvres, c'est quelquefois une surprise bien heureuse qu'un morceau de pain.

Aussi, et comme la mère Lamut coupait en soupirant, ce pain dont il y avait si peu pour tant de bouches, tandis que les deux petits, affamés, dévoraient des yeux les parts qu'elle allait leur donner, quelle joie ce fut pour André, de tirer de sa cachette son morceau à lui, son morceau rapporté de si loin, et de le montrer tout à coup sans rien dire !

— Maman, maman ! s'écrièrent ses petits frères en battant des mains, en voilà encore, André en a d'autre !

— Qu'est-ce que c'est que ça, mon fils ? demanda la mère Lamut, où as-tu pris ça ?

— On me l'a donné, maman, répondit fièrement André ; je ne l'ai pas mendié, allez ! C'est la bonne boulangère qui voulait me le faire manger pour mon déjeuner ; mais j'ai bien mieux aimé l'apporter ici, parce que j'ai pensé qu'il n'y en aurait guère pour tous, dans la livre. Il en faut garder un bon morceau pour papa qui travaille si

fort ; et, la dernière fois, quand vous avez eu coupé nos parts, il en est resté pour vous si peu, si peu que j'en avais envie de pleurer. A présent, nous allons tous bien manger : coupez vite, maman, s'il vous plaît, je meurs de faim !

Mais, avant de rien faire, la mère Lamut prit son fils dans ses bras, et l'y serra en le bénissant, et remerciait Dieu de lui avoir donné cet enfant courageux et dévoué. En ce moment-là, il ne lui semblait plus être pauvre, elle se sentait riche de son fils ! Bien riche en effet, car un bon cœur d'enfant vaut pour sa mère tous les trésors du monde.

Je ne sais pas la suite de l'histoire d'André ; j'ignore s'il a quitté le pays ou s'il y a vécu ; s'il est resté pauvre et ignorant comme ses hon-

nêtes parents, ou s'il a pu s'instruire et s'enrichir ; enfin, si la vie lui a été douce ou rude. Mais, je suis bien sûr qu'il est devenu un bon et brave homme ; que toujours, dans n'importe quelle condition, il a trouvé le moyen et la force de faire le bien en se sacrifiant ; que toujours aussi, il a été aimé et béni comme sa mère l'aimait et le bénissait, et que, par conséquent, il a connu le vrai bonheur.

Extrait de "CONTES A MON FILS."

PAR MARIE DE JOREL

1 vol. in-12 cartonné.....63 cts

DE LA RICHESSE DANS LES SOCIÉTÉS CHRÉTIENNES

PAR

M. CHARLES PÉRIN

3 vol. in-12 de XII-418. 431, 442 pages..... Prix franco \$1.75

VOICI LES GRANDES DIVISIONS DE L'OUVRAGE.

- LIVRE I. DE LA RICHESSE ET DU PROGRÈS MATÉRIEL EN GÉNÉRAL. (13 chapitres.)
LIVRE II. DE LA PRODUCTION DES RICHESSES. (15 chapitres.)
LIVRE III. DE L'ÉCHANGE DES RICHESSES. (5 chapitres.)
LIVRE IV. DES BORNES dans lesquelles la Providence a renfermé la puissance de l'industrie humaine. (4 chapitres.)
LIVRE V. DE LA RÉPARTITION des produits du travail. (7 chapitres.)
LIVRE VI. DE L'AISANCE ET DE LA MISÈRE. (9 chapitres.)
LIVRE VII. DE LA CHARITÉ. (5 chapitres.)

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS. (54 pages.)

Table alphabétique des matières contenues dans les trois volumes de l'ouvrage. 18 pages.

LES LOIS DE LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE

Par CHARLES PÉRIN

Professeur de droit public et d'économie politique à l'Université catholique de Louvain

2 vol. in-12 de XI-350-365 pages..... Prix franco \$1.75

Cet ouvrage a mérité à l'auteur un Bref de Sa Sainteté Pie IX, le 1 février 1875. En ce temps de foi vacillante, où les classes lettrées vivent principalement de théories et de préjugés, ce livre qui est tout de croyance et de faits est de nature à redresser bien des esprits et à éclairer et réchauffer bien des cœurs. Ajoutons que les lois de la société chrétienne étant toujours les mêmes, l'ouvrage de M. Périn a autant d'actualité en 1886 qu'il en avait lors de sa publication en 1875

SAINT THOMAS D'AQUIN

et

SAINT BONAVENTURE

Pour établir l'office de la Fête-Dieu, le souverain pontife Urbain IV manda auprès de lui les hommes qui unissaient le plus d'érudition à une sainteté profonde, les deux plus beaux génies de son siècle : l'angelique Thomas et le séraphique Bonaventure.

« Frères, leur dit-il, je veux établir dans toute l'Eglise la plus grande et la plus touchante solennité : je veux célébrer le sacrement d'amour et de miséricorde : j'attends de vous un ouvrage digne de ce grand objet. »

Les deux religieux étonnés refusent en vain de se charger d'une tâche que leur humilité leur montre comme au-dessus de leurs forces : toute résistance est inutile, il faut se soumettre aux ordres du Vicaire de Jésus-Christ. Au jour fixé, Thomas et Bonaventure se présentent devant l'assemblée qui doit juger leur travail.

— Commencez, Frère Thomas dit le Pape Urbain.

Le saint religieux, raconte un auteur moderne, lit d'abord les antennes des diverses parties de l'office, les leçons, les réponses : tout était pris dans la Sainte-Ecriture et merveilleusement choisi. Le Pape garde le silence ; Bonaventure ne peut contenir un geste d'approbation, repréme d'abord par le respect.

Thomas passe à l'hymne du matin : *Sacris sollemnibus*.

Des larmes coulent des yeux de Bonaventure. On entend sous sa robe le frolement d'un papier dont les fragments tombent sur le sol.

Le ravissement du Frère Bonaventure se contient à grand-peine : d'autres petits morceaux de papier tombent encore aux pieds du saint moine. La lecture de la prose semble fixer surtout l'attention d'Urbain. Savant théologien, il trouve dans la *Lauda sion* un traité complet de la plus haute et de la plus sublime théologie sur le mystère du jour.

Thomas finit par le *Pange lingua*, dont la quatrième et la cinquième strophes resument le sacrement de l'Eucharistie. Il cesse de parler, on écoute encore... Le Pape dit enfin : « A vous, Frère Bonaventure. » Le religieux se jette aux pieds du Pontife et s'écrie : « Très Saint Père quand j'écoutais frère Thomas, il me semblait entendre le Saint-Esprit. Lui seul peut avoir inspiré d'aussi belles pensées, révélées à mon frère Thomas par une grâce spéciale du Très-Haut. Oserai-je vous l'avouer, Très Saint Père ? J'aurais cru commettre un sacrilège si j'avais laissé subsister mon faible ouvrage à côté de beautés si merveilleuses. Voici, Très-Saint Père, ce qui me reste. » Et le moine montrait au pape les morceaux qui couvraient le plancher. Le Pontife admira la modestie de Bonaventure autant que le génie de Thomas.

Lyon célébra le sixième centenaire de la mort de saint Bonaventure, comme Toulouse l'a fait pour saint Thomas d'Aquin.

DELICATESSE ET INDELICATESSE

Un grand médecin avait soigné un petit enfant. La mère reconnaissante arrive chez le sauveur du petit chérubin. « Mon Dieu ! Docteur, dit-elle, il y a des services qui ne se payent pas. Je ne savais comment reconnaître vos soins... J'ai pensé que vous voudriez bien accepter ce porte-monnaie que j'ai brodé de ma main.—Madame, répliqua un peu rudement le disciple d'Esculape, la médecine n'est pas une affaire de sentiment..., et mes soins veulent être rémunérés en argent ! Les petits cadeaux peuvent entretenir l'amitié, mais ils n'entretiennent pas nos maisons... ;—mais, Docteur, dit la dame effarée et blessée, parlez, fixez un chiffre.—Madame, ne vous récriez pas, c'est 2000 francs... »

Alors, la dame ouvre le porte-monnaie, en tire cinq billets de 1000 francs, en distrait deux, qu'elle donne au médecin, remet les trois autres dans le porte-monnaie et se retire en faisant une profonde inclination !

P. L. J